

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/09/2024 - 10884 - 2020 B 01161 - 889 817 508 - 2MAGAJON

1

BILAN - ACTIF

RECUTE
23 SEP 2024
Rep: ...

Désignation de l'entreprise : Société 2MAGAJON
Adresse de l'entreprise 43 RUE DU BOIS BELIN 64600 ANGLET
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 8 9 8 1 7 5 0 8 0 0 0 1 9

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

		Brut		Amortissements, provisions		Exercice N clos le		N-1	
		1		2		3		4	
						13 10 12 02 4		13 10 12 02 3	
						Net		Net	
						3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	23 680 320	CV		23 680 320		23 680 320	
	Créances rattachées à des participations	BB	610 700	BC		610 700		763 375	
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières*	BH		BI						
TOTAL (II)	BJ	24 291 020	BK			24 291 020		24 443 694	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY					
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	4 138 278	CA		4 138 278		1 897 797	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE					
	Disponibilités	CF	3 233	CG		3 233		807 360	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
TOTAL (III)	CJ	4 141 510	CK			4 141 510		2 705 157	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	28 432 530	IA			28 432 530		27 148 851	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	150 700	(3) Part à plus d'un an			1 696 752	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :								
		Stocks :							
						Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME

En Euros CGFT

[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/01/2024	12	31/01/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 18 505 910)	18 505 910		18 505 910			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	452 990		452 990			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	227 784		181 759		46 025	25.32
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 329 269		1 454 787		874 482	60.11
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 683 395		920 508		1 762 887	191.51
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	24 199 348		21 515 953		2 683 395	12.47	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 462 209		4 210 814		748 605	17.78
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	734 248		1 400 878		666 630	47.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 118		21 199		3 920	18.49	
Dettes fiscales et sociales	11 608		8		11 600	NS	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 233 183		5 632 898		1 399 715	24.85
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		28 432 530		27 148 851		1 283 679	4.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 527 618 2 172 555

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2024 12			Exercice N-1 31/01/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *							
Impôts, taxes et versements assimilés			32 805		56 635	23 830	42.08
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges					80	80	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			32 805		56 715	23 910	42.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			32 805		56 715	23 910	42.16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/01/2024 12	31/01/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 781 589	969 992	1 811 597	186.76
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	36 014	59 796	23 782	39.77
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 817 603	1 029 788	1 787 815	173.61
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	96 445	49 793	46 652	93.69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	96 445	49 793	46 652	93.69
2. Résultat financier (V-VI)	2 721 158	979 995	1 741 163	177.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 688 353	923 280	1 765 073	191.17
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 958	2 772	2 186	78.86
Total des produits (I+III+V+VII)	2 817 603	1 029 788	1 787 815	173.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	134 208	109 280	24 928	22.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 683 395	920 508	1 762 887	191.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

18 951 6 281

CGFT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Titres immobilisés	9
Produits à recevoir	10
Charges à payer	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	15
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	16
Liste des filiales et participations	17

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 28 432 530.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 2 683 394.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL			
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations		24 443 694		689
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières				
	TOTAL	24 443 694		689
	TOTAL GENERAL	24 443 694		689

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL				
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations		153 363	0	24 291 020	24 291 020
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	TOTAL	153 363	0	24 291 020	24 291 020
	TOTAL GENERAL	153 363	0	24 291 020	24 291 020

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	610 700	150 700	460 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 137 515	2 440 763	1 696 752
Charges constatées d'avance	763	763	
TOTAL	4 748 978	2 592 226	2 156 752
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 866	1 866		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 460 343	754 779	2 705 565	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	25 118	25 118		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 226	2 226		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 374	9 374		
Groupe et associés				
Autres dettes	734 255	734 255		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 233 183	1 527 618	2 705 565	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	748 921			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 850 591			1 850 591

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	689
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	689

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	1 866
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 531
Dettes fiscales et sociales	25 080
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	36 477

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	96 445	2 817 603
Dont entreprises liées	67 589	2 781 589

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		
Nantissement titres		3 460 344
Nantissement titres filiales	646 974	
	2 813 370	
Total (1)		3 460 344
(1) Dont concernant les dirigeants		3 460 344
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
2MAGAJON	SAS	18 505 910	64600 ANGLET - RUE BOIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société 2MAGAJON
64600 ANGLET

Page : 17

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS ANBISO	8 562 030	16 443 448	75.04	23 651 820	23 651 820	2 440 762			3 401 461	2 440 762	
- PHIJEAN	50 000	28 369	51.00	25 500	25 500	774 328			21 096		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- françaises											
- étrangères											
- Participations non reprises en A											
- françaises											
- étrangères											

ZMAGAJON

Société par actions simplifiée au capital de 18.505.910 euros
Siège social : 43, rue du Bois Belin - 64600 Anglet
RCS Bayonne n° 889 817 508

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2024, s'élevant à la somme de 2.683.395 euros, de la manière suivante :

- à la réserve légale, la somme de : 134.170,00 euros
- aux associés, à titre de dividendes, la somme de : 2.035.650,10 euros
- au poste « autres réserves », le reliquat, soit la somme de : 513.574,90 euros

L'assemblée générale prend acte que :

- le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 1,10 euros par action ;
- le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour ;
- pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique aux taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

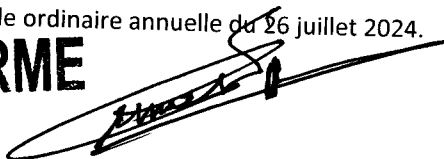
L'assemblée générale prend acte que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués depuis la constitution de la société, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 janvier 2023	/	/	/	/
31 janvier 2022	/	/	/	/
31 janvier 2021	1.998.638,28 euros	/	/	/

- ADOPTION -

Cette résolution a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 juillet 2024.

CERTIFIÉ CONFORME



SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

GFA Aquitaine
12, avenue des Mondaults
33270 Floirac

2Magajon
SAS au capital de 18.505.910 €
Siren n°889.817.508 // Ape n°66.30Z
Siège Social : 43 Rue du Bois Belin
64600 Anglet

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/01/2024**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

GFA Aquitaine
12, avenue des Mondaults
33270 Floirac

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/01/2024**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société
2Magajon
SAS au capital de 18.505.910 €
43 Rue du Bois Belin
64600 Anglet

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2Magajon** relatifs à l'exercice clos le **31/01/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/02/2023** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les Titres de Participation figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette de 23,6 M€. Le paragraphe intitulé « Titres Immobilisés » de l'annexe expose les règles d'évaluations et de dépréciations appliquées aux titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons collecté les éléments utiles pour nous assurer qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur significatif remettant en cause la valeur nette comptable de ces titres.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

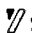
Fait à Libourne et à Floirac, le 24/07/2024

Les commissaires aux comptes
Signature Yousign


SCP Rivière Grizel & autres
Frédéric Grizel
Associé

GFA Aquitaine
Pierre Bon
Associé

Frédéric Grizel

✓ Certified by  yousign

Pierre Bon

✓ Certified by  yousign

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2024 12			Exercice N-1 31/01/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations	23 680 320		23 680 320	23 680 320				
Autres titres immobilisés	610 700		610 700	763 375	152 674	20.00		
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	24 291 020		24 291 020	24 443 694	152 674	0.62		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)								
Clients et comptes rattachés								
Autres créances	4 138 278		4 138 278	1 897 797	2 240 480	118.06		
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	3 233		3 233	807 360	804 127	99.60		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	4 141 510		4 141 510	2 705 157	1 436 354	53.10		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	28 432 530		28 432 530	27 148 851	1 283 679	4.73		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

150 700

1 696 752